

Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Podo-BOP

Bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie

Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)

Jean-Charles CAILLIEZ Édith BOULIANNE Flore RASE

11 octobre 2024

Table des matières

Podo-BOP : Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation précédente	8
Critère A	9
Critère B	.11
Critère C	.18
Conclusion	.19
Droit de réponse de l'établissement	.20

Podo-BOP : Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie (transformé en quatre bacheliers en Technologue orthopédique à partir de l'année 2023-2024) dans le cadre du *cluster* « Podo-BOP ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite *in situ* le 19 avril 2024 à la Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie (Technologue orthopédique), la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant, les étudiants ainsi que les membres du personnel administratif, technique et ouvrier qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jean-Charles Cailliez, expert de l'éducation, président du comité
- Édith Boulianne, experte paire et de la profession
- Flore Rase, experte étudiante

¹ Un résumé du curriculum vitae des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : <u>http://aeqes.be/experts comites.cfm</u>.

FORCES PRINCIPALES

- Bilan réaliste et concret des actions entreprises depuis l'évaluation initiale menée par l'AEQES
- Travail important réalisé pour relancer les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE)
- Différenciation de trois types de stage (un par bloc) avec des grilles d'évaluation adaptées
- Liberté laissée aux étudiants dans le choix de leur sujet de travaux de fin d'études (TFE) avec rencontre de professionnels du métier
- Équipements adéquats pour la formation des étudiants et adaptés aux évolutions de la profession
- Liens consolidés avec le monde professionnel

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Taux d'absentéisme élevé dans les cours magistraux
- Absence de tutorat
- Absence de temps de rencontre entre étudiants pour échanger sur les choix de lieux de stage
- Absence de liste de lieux de stage avec descriptif précis
- Plateforme *Moodle* surtout utilisée pour le dépôt des documents et seulement par certains enseignants
- Théorie et pratique souvent enseignées par des professeurs différents

OPPORTUNITÉS

- Déménagement prévu sur le campus universitaire d'Ixelles pour rassembler les différentes sections de la haute école (ingénierie, informatique et technologies orthopédiques) et où les services techniques francophones et néerlandophones seront réunis
- Salons professionnels auxquels sont invités les étudiants par la HE2B
- Profession ayant un très fort taux de placement des étudiants sur le marché du travail

MENACES

- Nouvel Arrêté royal qui impose de transformer le cursus de Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie (BOP) en un cursus de Technologie orthopédique à quatre domaines
- Éloignement géographique du campus sur lequel est organisé le cursus rendant difficile la collaboration avec les autres sections

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Rendre compte des démarches de transformation du cursus en cours (suite à l'Arrêté royal) au fur et à mesure aux étudiants concernés par la transformation du cursus.
- 2 Organiser du tutorat (professionnels, conseil au sujet des stages, remédiations).
- 3 Favoriser la tenue de réunions strictement pédagogiques afin d'encourager tous les enseignants à utiliser des méthodes pédagogiques innovantes et leur permettre d'échanger à propos de ces pratiques.
- 4 Structurer le processus de choix des stages, notamment en décrivant mieux les lieux de stage et en faisant du tutorat avec les étudiants de bloc 3 pour aider les futurs stagiaires à choisir.
- 5 Mettre à la disposition des étudiants des locaux leur donnant la possibilité de pratiquer certaines méthodes enseignées (par exemple, techniques manuelles ou logiciels informatiques).
- 6 Améliorer la cohésion entre les cours théoriques et pratiques qui sont donnés par des enseignants différents.
- 7 Organiser des activités d'échange entre étudiants de blocs différents.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

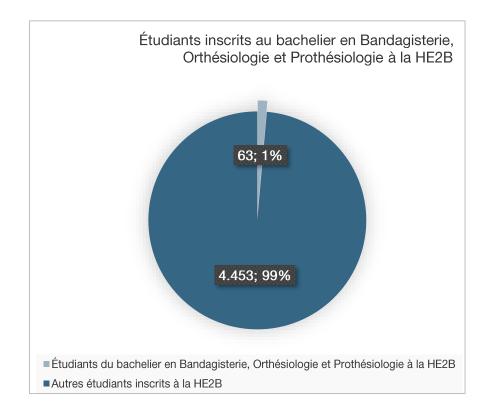
La Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B) est issue en 2016 de la fusion de deux établissements : la Haute École de Bruxelles et la Haute École Paul-Henri Spaak. Elle est organisée et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Son pouvoir organisateur est le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

La HE2B se compose, autour d'une unité de direction centrale, de six départements (département pédagogique, département des sciences informatiques, département des sciences sociales, de l'information et de la documentation, département des sciences de la motricité, département des sciences juridiques, de gestion et du développement durable, département d'ingénierie et de technologie) répartis sur une dizaine d'implantations. Elle dispense plus de cinquante formations de différents types (bachelier, master, spécialisation, formation continue).

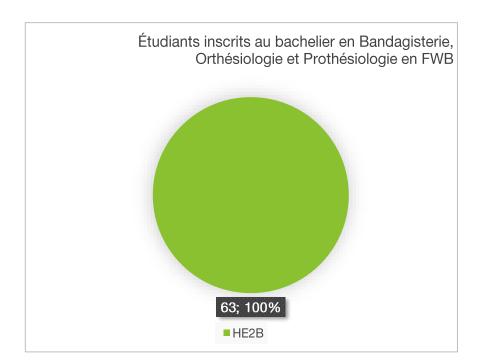
La formation de bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie (BOP) est organisée au sein du département des sciences de la motricité de la HE2B et dispensée en journée sur le site du campus ISEK à Forest. À la suite de l'*Arrêté Royal relatif aux professions de Technologue orthopédique en aides à la mobilité, de Technologue orthopédique en bandagisterie et orthésiologie, de Technologue orthopédique en prothésiologie et de Technologue orthopédique en technologie de la chaussure² d'avril 2023, la formation de bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie a connu une transformation majeure. Elle est en effet passée d'un cursus unique à quatre cursus distincts : le bachelier en Technologie orthopédique (i) en Prothésiologie, (ii) en Bandagisterie et Orthésiologie, (iii) en Technologie de la chaussure et (iv) en Aide à la mobilité.*

En 2021-2022, 63 étudiants étaient inscrits au bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie à la HE2B. Ces 63 étudiants représentent 1 % du nombre total d'étudiants inscrits à la HE2B, à savoir 4516 étudiants.

² Arrêté royal du 7 avril 2023, Moniteur belge 24 avril 2023.



Ces 63 étudiants représentent 100 % du nombre total d'étudiants inscrits au même bachelier dans l'ensemble des hautes écoles en FWB, la HE2B étant la seule haute école en FWB à organiser le programme.³



³ Source : ARES, base de données SATURN. Année de référence : 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation précédente

La présente évaluation fait suite à l'évaluation initiale du bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie (BOP) de la Haute école Bruxelles-Brabant (HE2B) menée par l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) en 2017-2018. Depuis la précédente évaluation, de nombreux changements sont survenus à la fois au niveau de la haute école et au niveau du cursus BOP.

D'une part, l'année académique 2020-2021 a été synonyme de modifications majeures pour la HE2B. Résultant de la fusion en 2016 de la Haute école Paul-Henri Spaak et de la Haute école de Bruxelles, la HE2B s'est dotée en 2020-2021 d'un nouveau collège de direction et d'un nouveau modèle de gouvernance. La composition des différents conseils de la HE2B a également été modifiée. La HE2B est désormais composée de six départements, dont le département des sciences de la motricité auquel est rattachée la section BOP.

D'autre part, l'année académique 2023-2024 a profondément marqué la formation BOP. Jusqu'à cette date, le programme BOP était identique pour tous les étudiants. À l'issue de leur bachelier, les étudiants étaient invités à effectuer un complément de formation dans les matières choisies. Ce complément de formation prenait alors la forme d'un stage de deux ans dans un atelier répondant aux normes fixées. Ce stage aboutissait à la passation d'un examen de compétences organisé par le Conseil INAMI (Institut national d'assurance maladieinvalidité), dont la réussite leur permettait d'obtenir leur agrément INAMI. Depuis la rentrée académique 2023-2024 marquée par l'application de l'Arrêté Royal relatif aux professions de Technologue orthopédique en aides à la mobilité, de Technologue orthopédique en bandagisterie et orthésiologie, de Technologue orthopédique en prothésiologie et de Technologue orthopédique en technologie de la chaussure, les étudiants sont invités à choisir, dès le début de leur formation, une orientation professionnelle parmi les quatre orientations proposées : Prothésiologie, Bandagisterie et Orthésiologie, Technologie de la chaussure et Aide à la mobilité. Ce choix signifie que désormais les étudiants ne seront formés spécifiquement que dans l'une des quatre orientations et qu'ils obtiendront directement à l'issue de leurs trois années de bachelier leur agrément INAMI uniquement pour l'orientation choisie. Il signifie aussi que nous ne sommes plus désormais face à un seul bachelier (le bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie), mais que nous sommes face à quatre bacheliers distincts (le bachelier en Technologie orthopédique en Prothésiologie, le bachelier en Technologie orthopédique en Bandagisterie et Orthésiologie, le bachelier en Technologie orthopédique en Technologie de la chaussure et le bachelier en Technologie orthopédique en Aide à la mobilité). Ce changement a de toute évidence entrainé des modifications profondes du programme de la section BOP de la HE2B, entendue par ailleurs comme la seule haute école en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) à organiser le cursus. Si le dossier d'avancement fourni à l'AEQES portait donc sur le bachelier en Bandagisterie, Orthésiologie et Prothésiologie, la visite menée par l'Agence est survenue en pleine transformation du programme, dans un moment de transition important pour tout le cursus.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité a apprécié la démarche qualité de la section BOP qui s'appuie sur une bonne organisation de la démarche qualité de la HE2B. Il a relevé que cette démarche est menée par une équipe de direction motivée, bien accompagnée de sa coordination qualité, malgré un nombre d'heures peu élevé accordé à ces acteurs. Les experts ont noté que le cursus avançait bien dans la conduite de sa démarche qualité depuis la précédente évaluation avec un bilan des actions entreprises réaliste et concret.
- 2 Le comité a constaté une dynamique de mise en place des services transversaux. Il s'agit par exemple du service qualité qui collabore avec les diverses structures de la HE2B pour soutenir la qualité des formations en organisant des moments de rencontre sur des thématiques précises. Il en est de même pour la commission qualité permanente qui garantit la qualité au sein de la haute école de manière transversale en impliquant des membres des commissions qualité de département.
- Le comité a constaté que les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), 3 qui étaient l'une des recommandations principales de la précédente évaluation, venaient juste d'être remises en place. Ce processus, qui avait été retardé en partie pendant la période Covid, était resté bloqué depuis lors au niveau de toute la HE2B. De nouveaux questionnaires ont récemment été construits de manière collaborative par un groupe de travail dédié à cela. Les résultats des questionnaires devraient faire l'objet d'une synthèse distribuée à toutes les sections. Les experts attirent toutefois l'attention sur le fait que ces nouvelles EEE semblent se focaliser davantage sur l'établissement (HE2B), incluant le département et la section (EEE « macro »), que sur les enseignements spécifiques et disciplinaires de la section (EEE « micro »). Cette évaluation « macro » apparait plus globale (méta) aux experts que centrée sur les enseignements, cours par cours. Ils s'interrogent alors sur la facon dont les enseignants pourront utiliser les résultats des EEE pour faire évoluer leurs pratiques pédagogiques, les EEE n'étant pas seulement des outils de mesure de la satisfaction des étudiants, mais étant aussi de véritables leviers d'innovation pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 4 Le comité a noté avec satisfaction la rédaction d'un manuel de procédures par la section BOP qui a été réalisé en partenariat avec l'ensemble des membres du personnel. Ce manuel qui a pour objectif de clarifier les missions et tâches de chacun est diffusé auprès de l'ensemble des acteurs du cursus.
- 5 Le comité a noté que le futur déménagement de la haute école vers un nouveau campus universitaire situé à lxelles était un projet majeur, même si celui-ci est évoqué depuis plusieurs années. Ce déménagement regroupera les départements d'ingénierie, d'informatique et de technologue orthopédique, ainsi que les services techniques de la haute école, ce qui est perçu par les experts comme une réelle plusvalue pour la HE2B, offrant de nouvelles opportunités de recrutement et de développement. Ce regroupement sur un même site favorisera aussi la collaboration entre les départements, la coordination des activités transversales, ce qui renforcera par conséquent l'attractivité de la haute école.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 6 Le comité a noté une démarche qualité communiquée aux étudiants et aux enseignants à travers plusieurs canaux. Le site internet de l'établissement s'emploie à donner une vision claire des actions et des objectifs poursuivis au sein des formations. Une plateforme *extranet* est utilisée pour informer l'ensemble des parties prenantes de l'établissement en diffusant des rapports d'activités et des comptes rendus de réunions liés à la qualité et à l'amélioration des programmes. Les réseaux sociaux sont mentionnés comme un moyen de partager l'information sur les actions sociales, culturelles et sportives de la haute école. Une *newsletter* est mentionnée comme offrant une visibilité à propos de la vie de l'institution.
- 7 Le comité a noté les efforts réalisés par la HE2B dans sa communication externe pour attirer davantage d'étudiants. En confiant sa gestion à une agence spécialisée externe, la HE2B a engagé une refonte complète de son site internet avec des vidéos spécifiques mettant en avant les particularités de chacun de ses programmes, afin de mieux cibler les futurs prospects.
- 8 En matière de communication interne, les experts ont constaté que la coordination qualité était perçue comme accessible par les différents acteurs de la section BOP. Cela invite à penser que des liens étroits existent entre la coordination qualité et la vie du programme.

RECOMMANDATIONS

1 Progresser dans les EEE. Le comité note et approuve la décision prise par la HE2B que les résultats des questionnaires fassent l'objet d'une synthèse distribuée aux différentes sections. Cependant, les experts recommandent de faire en sorte que cet outil puisse donner la possibilité à chaque enseignant de faire évoluer son cours. Des actions doivent ainsi être menées de manière à ce que la coordination qualité du cursus puisse suivre les résultats des EEE et inciter les enseignants non seulement à en faire un *feedback* auprès de leurs étudiants, mais aussi à réfléchir avec eux aux solutions à apporter face à des problématiques pédagogiques observées en classe.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Le comité a relevé avec satisfaction qu'il existait un lien très fort et construit entre le monde professionnel et la formation. Il a observé par exemple des efforts d'adaptation des cours généraux pour les rendre plus proches de la réalité BOP, une réelle articulation entre la théorie et la pratique dans certains enseignements, des professionnels qui viennent enseigner avec leur propre matériel et méthodologies de terrain, des sorties inspirantes qui sont organisées pour les étudiants ainsi qu'un souci d'explication du métier à destination des étudiants, tout ce qui peut contribuer à former de futurs professionnels.
- 2 Le comité a aussi apprécié le fait que les étudiants soient invités dans des salons organisés par des associations professionnelles et dans lesquels interviennent différents acteurs clés de la profession (fournisseurs, représentants des autorités ou de la sécurité sociale, etc.). Les étudiants peuvent ainsi établir des contacts utiles dans une optique de réseautage, découvrir les dernières tendances et innovations du métier, explorer des perspectives de carrière et se préparer efficacement à leur future vie professionnelle. Ces moments de rencontres sont importants pour les étudiants, d'autant plus motivés que la profession leur présente un fort taux de placement sur le marché du travail.
- 3 Des évènements tels que des « *Job Day* » sont également organisés pour que les étudiants rencontrent des entreprises ou des professionnels, ce qui leur est utile pour appréhender progressivement le monde du travail.
- 4 Le comité a aussi noté que les travaux de fin d'études (TFE) étaient utilisés non pas uniquement à des fins pédagogiques, mais aussi pour créer des relations avec des entreprises. En effet, il est demandé aux étudiants d'inclure une part importante d'innovation dans leur TFE, ce qui leur donne un intérêt particulier, comme dans une sorte de « formation continue » pour les entreprises qui assistent à leur soutenance.
- 5 En revanche, le comité n'a pas perçu de relations fortes avec les *alumni* ni d'échanges entre les étudiants actuels et les anciens étudiants qui sont de nouveaux professionnels pouvant leur apporter de bons conseils pendant le temps de leur formation.
- 6 Par ailleurs, l'appui très fort du monde professionnel vaut aussi pour le recrutement des acteurs de la formation. Ce sont en particulier des associations professionnelles qui permettent à l'établissement de trouver des intervenants de qualité et motivés pour enseigner dans le cursus. Ces professionnels peuvent aussi faire des interventions plus ponctuelles dans le cadre de témoignages ou intervenir lors de tables rondes (donc pas nécessairement sous la forme de cours), ce qui offre au cursus une opportunité d'innover dans sa pédagogie sans transformer les cours existants.

- 7 Toujours dans ce domaine, mais dans le but de progresser dans le recrutement des étudiants cette fois, tout en intensifiant le lien avec les entreprises, les experts ont particulièrement apprécié que la formation se déplace dans les écoles secondaires pour parler des métiers auxquels elle forme.
- 8 La formation se déplace aussi au salon du Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP), qui est une organisation fournissant des informations sur les études et les professions, dont les études et les professions liées à la section BOP. Le cursus accompagne donc bien ses étudiants en leur fournissant des informations détaillées sur les débouchés professionnels et sur les perspectives de carrière. Toutes ces actions montrent également que la formation BOP proposée par la HE2B dépasse dans une large mesure les murs de l'établissement.
- 9 Le comité a par contre noté qu'il n'y avait pas beaucoup d'accompagnement et peu de suivi lorsque les étudiants faisaient des demandes de mobilité *Erasmus*, ce qui empêche les étudiants de déposer leurs dossiers dans de bonnes conditions, en respectant notamment les dates limites qu'ils ne connaissent pas toujours.
- 10 Le comité a également constaté la difficulté actuelle de la mise en place de l'Arrêté royal conduisant aux quatre types de formation (prothèse, orthèse et bandagisterie, aide à la mobilité, technologie de la chaussure). Cette situation a obligé le département à construire de nouveaux programmes en blocs 2 et 3, qui ne sont, au moment de la visite, pas encore validés. Cela provoque une grande inquiétude en bloc 1, qui n'est pas toujours perçue par certains enseignants pensant que les étudiants sont surtout focalisés sur la réussite de leur année.
- 11 Les experts ont aussi constaté de l'inquiétude chez les étudiants concernant l'obtention de leur numéro INAMI, ce dernier étant nécessaire pour qu'ils puissent exercer dans le domaine de la santé en Belgique. Alors que les futurs diplômés recevront automatiquement leur numéro, les étudiants actuels devront soumettre un dossier pour l'obtenir. Le fait qu'il ne leur soit plus possible de conserver les quatre numéros INAMI, soit un par spécialité, leur crée beaucoup de préoccupation.

Cohérence du programme

12 Les experts ont constaté avec satisfaction que les fiches descriptives des unités d'enseignement (fiches UE) avaient été retravaillées par l'équipe pédagogique, aidée en cela par une référente pédagogique, et que leur structuration avait été consolidée par la HE2B : objectifs de cours, méthodes pédagogiques, supports pédagogiques et modalités d'évaluation. Ces fiches UE ont été complétées par chaque enseignant, mais les experts constatent que les critères d'évaluation n'y sont pas décrits et ne sont expliqués aux étudiants que lors des cours, ce qui leur donne moins de précisions au moment de préparer leurs épreuves. De manière générale, ces fiches apparaissent incomplètes et trop génériques pour pouvoir être utiles aux étudiants.

- 13 Les experts ont apprécié que le cursus BOP ait créé un cours de gestion d'entreprise, ce qui est une très bonne initiative. Les étudiants peuvent ainsi acquérir des connaissances et des compétences en matière de gestion, de droit et d'entrepreneuriat, ce qui pourra les préparer à leur future carrière dans le domaine de la santé et de la motricité, puisque beaucoup d'entre eux auront l'envie de créer leur propre structure. Cette formation aux réalités de la gestion d'entreprise pourrait toutefois être encore davantage renforcée, d'autant plus dans le cadre du nouvel Arrêté royal et de ses implications.
- 14 Le comité a observé une grande liberté accordée aux enseignants quant à leurs méthodes d'enseignement. Des professeurs innovent (pédagogies collaboratives ou par le jeu), mais ce sont très souvent des initiatives individuelles qui mériteraient d'être partagées lors de réunions spécifiques (échanges de bonnes pratiques ou réunions pédagogiques à thème). Bien que des réunions pédagogiques, dont un après-midi annuel, existent, les experts ont noté qu'elles étaient plus souvent consacrées à des problèmes de réforme ou de gestion des études qu'à de véritables sujets en pédagogie.
- 15 De la même manière, les experts ont observé une très grande liberté laissée aux étudiants dans le choix de leur sujet de TFE, soutenu par ailleurs par la rencontre de professionnels du métier, ce qui les aide à choisir des sujets en lien avec le terrain. Les étudiants savent vers quels enseignants se tourner en fonction de leur choix. Dans leur TFE, il faut aussi noter qu'une part est réservée à l'innovation (nouvel appareillage avec un cas clinique, guide pratique, etc.) et que le jury est composé en partie de professionnels, ce qui les incite à présenter des outils et des solutions directement utiles pour les professionnels et leurs patients.
- 16 Les stages ont été repérés par les experts comme un point fort du programme. En effet, ils sont organisés en une suite logique d'étapes à suivre, répartie chacune sur une année, c'est-à-dire un stage d'observation en bloc 1, un stage de fabrication en bloc 2 et un stage d'application en bloc 3. Pour ce dernier, les étudiants sont invités à choisir une technique et un matériau en particulier. Dans le stage d'application, ils doivent produire une réalisation complète pour un patient. L'originalité de ce stage, appréciée par le comité, est qu'il doit aboutir à la production d'un rapport devant être soutenu par un article scientifique. Les trois stages font l'objet d'un suivi complet et d'une présentation de l'entreprise en classe, afin de faire découvrir le sujet aux différents étudiants. Ils sont aussi outillés par un quide à destination des maitres de stage, afin de les aider dans leurs tâches. Une grille d'évaluation spécifique est également associée à chaque stage, ce qui est très pertinent. Malgré le fait que la gestion des stages par le cursus soit excellente, le comité alerte sur le fait qu'il y ait peu de lieux de stage proposés, que la liste des lieux de stage ne soit pas toujours actualisée et qu'elle ne comporte pas de description précise de ce que l'on y fait, tout au moins leur typologie. Ces faiblesses sont de nature à mettre en difficulté les étudiants.
- 17 D'autres vigilances sont relevées par les experts et concernent les cours pratiques de fabrication. À l'heure actuelle, la pratique manuelle ne semble pas être suffisante et ne semble pas permettre aux étudiants de bien assimiler et comprendre les liens entre la théorie et le métier. Bien qu'un large éventail de techniques soit présenté aux étudiants lors des périodes de cours, il ne leur semble pas possible de s'y exercer de façon extensive, de continuer à pratiquer et à améliorer leur technique, notamment parce qu'un accès aux locaux et aux équipements en dehors des heures d'enseignement ne leur est pas possible.

- 18 De plus, lors des séances pratiques, le comité a constaté que les étudiants étaient parfois évalués sur leur première réalisation, dont ils ont la conscience qu'elle ne peut être aboutie puisqu'ils la font pour la première fois. Cette évaluation rend la réalisation anxiogène et n'est pas de nature à donner la possibilité aux étudiants de s'améliorer.
- 19 Enfin, les experts ont relevé que certains cours présentaient des données contradictoires entre la théorie et la pratique, ce qui pourrait perturber les étudiants. Quand la théorie et la pratique sont enseignées par des professeurs différents, cela ne permet pas toujours de conceptualiser le processus d'appareillage complet, qui est demandé aux étudiants.

Efficacité et équité du programme

- 20 Parmi les points forts de la formation BOP proposée par la HE2B, le comité a retenu de petits effectifs qui favorisent des contacts « familiaux » facilitant l'aide aux étudiants, l'implication des enseignants et de l'équipe administrative au service des étudiants, ces derniers trouvant en eux des formateurs et des personnes aidantes, des bâtiments plus agréables que dans la précédente implantation de la formation à Anderlecht, de nouvelles machines plus modernes (imprimante 3D) qui améliorent la qualité du travail. Il y a aussi la perspective du déménagement dans un futur plus ou moins proche sur un grand campus regroupant différents départements de la HE2B, ce qui aidera à toujours progresser dans le sens de la qualité, puisque tout le monde reconnait que la population BOP est un peu esseulée sur le site actuel.
- 21 Les experts ont apprécié la décision que la haute école avait prise en maintenant l'existence de la cellule d'appui numérique (e-HE2B) qui avait été créée durant la période Covid pour aider les enseignants et les membres du personnel administratif. Cette cellule sert ainsi toujours à l'heure actuelle de soutien au développement de leurs compétences numériques.
- 22 L'utilisation de *Moodle* et de *Teams* n'apparait à ce jour pas optimale. Tous les enseignants, en particulier les intervenants extérieurs, n'utilisent pas *Moodle*. Les travaux sont parfois envoyés par mails, parfois transmis au moyen d'une clé USB. Lorsque *Moodle* est utilisé, il l'est principalement dans sa fonction de dépôt. Cette disparité de pratiques n'est pas de nature à faciliter le travail des étudiants.
- 23 En matière de communication interne, la plateforme *Moodle* n'est pas non plus utilisée dans ses fonctions de *chat*, de *forum*, etc. Dans les situations d'urgence, comme dans le cas de report de cours, elle est ainsi supplantée par l'usage des réseaux sociaux. Les experts ont relevé que la communication pour les situations nécessitant moins de 24 heures d'avis (par exemple, l'absence d'un enseignant) n'était pas optimale.
- 24 Le comité a relevé un point fort qui est la qualité des équipements qu'il trouve modernes et adaptés aux évolutions de la profession. Cela permet aux étudiants d'effectuer des travaux de qualité. Les experts attirent néanmoins l'attention quant à la gestion des stocks et des consommables qui peut amener parfois à l'usage de matériel périmé dans des activités de fabrication par les étudiants, ce qui ne les met pas dans les meilleures conditions de réussite pour ce type d'exercice.

- 25 Le comité a noté l'existence d'une antenne réussite à la HE2B qui contacte les étudiants en difficulté ou en situation d'échecs à la fin du premier quadrimestre, afin de dresser un état des lieux des problèmes rencontrés. Des activités de remédiation sont organisées pour les étudiants de bloc 1 qui n'ont pas validé leurs examens, mais elles sont ouvertes à tous les étudiants, ce qui est une bonne initiative. Une vigilance relevée par les experts concerne à nouveau les travaux pratiques, dans lesquels un étudiant absent n'a pas la possibilité de rattraper le temps manqué, même s'il peut disposer de supports supplémentaires pour l'aider en cela.
- 26 Les experts ont noté un taux d'absentéisme élevé dans les cours magistraux. Certains d'entre sont peu suivis par les étudiants en raison de divers facteurs tels que les horaires contraignants ou l'accessibilité aux supports de cours. Ce problème d'absentéisme dans les cours magistraux est souligné par le comité, car il peut affecter la participation et l'engagement des étudiants dans leur formation, notamment en bloc 1 où l'assimilation des connaissances fondamentales est primordiale.
- 27 Les experts ont noté que le comportement des étudiants avait évolué au fil du temps, notamment dans leur engagement, dans leur motivation et parfois dans leur discipline. Il a en effet été constaté qu'un nombre croissant d'étudiants semblaient moins disciplinés, ayant du mal à se consacrer au travail et à faire des efforts. Les experts ont aussi enregistré que le niveau scientifique de base des étudiants avait tendance à baisser et que cela pouvait expliquer une baisse d'intérêt pour la formation malgré leur choix de départ, celui de suivre des études axées sur le corps humain.
- 28 Les experts ont constaté qu'il y avait peu de contact entre les étudiants de divers blocs, notamment entre les étudiants des deux premiers blocs et les étudiants du bloc 3, à l'exception des étudiants en internat qui se connaissent bien. Or, ces contacts avec des étudiants de promotion antérieure sont essentiels à la vie du cursus et bénéfiques au niveau de leur formation. C'est essentiellement en raison du décalage d'horaire et d'organisation de leur formation que les étudiants de bloc 3 entretiennent peu de contacts avec leurs autres camarades. Ce manque de communication entre les étudiants de différentes années peut donner un sentiment d'isolement pour certains et les décourager à persévérer dans leur formation. S'il existe un lieu de convivialité et d'échanges à proximité de la bibliothèque, il devrait probablement être mis davantage en avant, afin d'améliorer les contacts des étudiants avec leurs camarades des autres sections.
- 29 Les experts ont relevé un problème logistique avec la difficulté de stationner dans la haute école (peu de places de *parking*) ou dans le quartier (stationnement payant), ce qui n'aide pas les étudiants et enseignants ne pouvant se rendre sur place par les transports en commun. Cela devrait s'améliorer avec le déménagement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Consolider les relations avec le monde professionnel en les élargissant aux *alumni*. Le comité est en effet convaincu de la plus-value d'un échange entre les anciens étudiants, qui sont de nouveaux professionnels, et les étudiants, notamment via des témoignages-métiers.
- 2 Renforcer les informations données aux étudiants sur les possibilités de mobilité *Erasmus* et sur les démarches nécessaires pour en bénéficier.

- 3 Informer régulièrement les étudiants, en particulier les étudiants des blocs 1 et 2, sur les avancées de la modification de la formation à la suite de l'Arrêté royal, sur leur situation dans le cursus et sur les conditions d'obtention du numéro INAMI. Il s'agit notamment de ne pas les laisser trop longtemps sans information concernant les changements dans le programme qui seraient validés ou non, ce qui les met en situation de stress.
- 4 Compléter les fiches UE pour les rendre moins génériques, de manière à ce qu'elles soient davantage utiles aux étudiants.
- 5 Créer un tutorat entre un étudiant et un professionnel pour un partage d'expériences qui pourrait permettre de mieux comprendre les aspects liés à la gestion d'entreprise.
- 6 Profiter de l'arrivée de nouveaux professionnels (dans le cadre de l'impératif de l'Arrêté royal qui va nécessiter, avec l'aide de l'union professionnelle, de trouver des intervenants), pour qu'ils interviennent dans la filière non pas seulement pour y donner des cours, mais pour qu'ils introduisent dans la pédagogie de nouvelles pratiques, de nouveaux usages de méthodes et matériaux, soit une opportunité d'innover en pédagogie en partant de zéro et non pas en transformant des pédagogies existantes.
- 7 Organiser des temps d'échanges de bonnes pratiques pédagogiques. Ces temps d'échanges pourraient avoir lieu avec l'ensemble des enseignants de la HE2B. La HE2B organise déjà des ateliers pédagogiques sur des thématiques d'intérêt comme l'usage de *Moodle* dans toutes ses fonctionnalités, l'évaluation intégrée, le raisonnement clinique ou l'intégration de l'intelligence artificielle dans les enseignements, etc. Cela signifie qu'il existe déjà des conditions (et des lieux) favorables aux échanges entre enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques.
- 8 Mieux structurer le processus de choix des lieux de stage par les étudiants. Il s'agirait notamment de décrire avec plus de détails les lieux de stage pour mieux informer les étudiants sur les techniques qu'ils pourraient y pratiquer. Il s'agirait aussi d'organiser du tutorat entre les étudiants des blocs 1 et 2 et les étudiants de bloc 3 pour aider les futurs stagiaires à choisir leurs lieux de stage, voire à partager ensuite avec leurs camarades de promotion supérieure d'éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer et pour lesquelles des conseils leur seraient utiles.
- 9 Permettre aux étudiants, si cela est possible du point de vue de la sécurité, de disposer de certaines machines en dehors des heures d'enseignement pour pouvoir s'exercer à parfaire certaines de leurs techniques (manuelles ou liées à l'usage de logiciels informatiques).
- 10 Pour les évaluations des travaux pratiques lorsqu'il s'agit de premières réalisations d'appareil, tendre vers une évaluation tenant compte plus du raisonnement critique des étudiants et de la compréhension de leurs erreurs que de leur réalisation technique.
- 11 Mettre en place un mécanisme de validation des informations transmises par les différents chargés de cours ou les traiter en réunions pédagogiques. Il s'agit par exemple de détecter des incohérences relevées entre différents cours et de les traiter en réunions pédagogiques.
- 12 Accompagner les enseignants, notamment les enseignants invités, pour qu'ils puissent déposer systématiquement leurs supports de cours sur la plateforme *Moodle* et favoriser son utilisation au-delà du simple dépôt de ressources pour faire évoluer leurs pratiques d'enseignement avec de nouvelles pédagogies.

- 13 Établir une stratégie de communication efficace avec un canal officiel pour les informations nécessitant une action des étudiants ou des enseignants en moins de 24 heures.
- 14 Prévoir un mécanisme de vérification des matières et des produits utilisés pour les travaux pratiques, afin de s'assurer que ceux-ci sont conformes et non périmés et de rendre leur utilisation adéquate.
- 15 Donner la possibilité aux étudiants ayant manqué des travaux pratiques de rattraper le temps manqué.
- 16 Mener une réflexion sur le taux d'absentéisme des étudiants dans certains cours, en repensant éventuellement leurs horaires et/ou leurs supports.
- 17 Engager une discussion avec les étudiants sur ce qui a trait au savoir-être et au respect des équipements et de tout le personnel de la HE2B.
- 18 Créer un lieu de convivialité qui permettrait aux étudiants de différents blocs, en particulier les étudiants n'étant pas en internat, d'échanger entre les heures de cours et de travaux pratiques.
- 19 S'assurer que tous les étudiants puissent avoir accès à la haute école, sans devoir payer leur place de *parking*.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

1 Le comité a noté que la HE2B appuyait explicitement sa culture qualité sur l'implication de ses parties prenantes, étudiants et enseignants, ainsi que sur le personnel technique et administratif. Néanmoins, les experts ont observé que cette culture qualité s'exprimait aussi à travers des pratiques informelles (discussions entre collègues, résolution de problèmes quand ils arrivent, etc.), ce qui peut la rendre fragile. Lorsqu'elle reste informelle, la démarche qualité ne permet pas en effet la sauvegarde régulière des dysfonctionnements perçus et traités, cette sauvegarde pouvant permettre d'être plus réactif en cas de récidive. Elle ne fonctionne ici correctement que parce qu'elle est bien adaptée à la taille et à la culture « familiale » de la section BOP de la HE2B.

Implication des parties prenantes

- 2 Les experts ont relevé que les différentes parties prenantes de la section BOP, dont les étudiants, avaient reçu le dossier d'avancement envoyé à l'AEQES, afin qu'elles puissent le lire avant la visite du comité. Cette lecture ne constitue pas pour autant une véritable appropriation et participation de/à son contenu.
- 3 Dans la même lignée, le comité regrette qu'il n'y ait pas de représentant du cursus BOP au conseil étudiant de la HE2B.

RECOMMANDATIONS

- 1 Préserver à la fois les aspects formels et informels de la démarche qualité, tout en les adaptant à la culture et à la taille de la section BOP de la HE2B, afin de créer les conditions favorables à une véritable culture qualité partagée.
- 2 Veiller à impliquer les parties prenantes de la haute école dans la mise en œuvre du plan d'action de la section BOP et s'assurer qu'elles se l'approprient vraiment, en renforçant la communication à destination de toutes les personnes.
- 3 S'assurer que la section BOP soit bien représentée au conseil étudiant de la HE2B.

Conclusion

Le comité tient à remercier l'établissement pour la qualité des documents fournis en préparation à la visite et pour la qualité de l'accueil et de la logistique qui a favorisé des échanges francs et sincères avec les experts, permettant à ceux-ci d'obtenir des réponses aux questions soulevées à la lecture du dossier d'avancement.

Le cursus BOP de la HE2B fait preuve d'une bonne cohésion et de relations de confiance aussi bien entre les enseignants qu'entre ceux-ci et leurs étudiants. Ce contexte est propice au déploiement d'une démarche qualité dont les experts ont pu relever les efforts entrepris à cet égard. Les actions engagées méritent d'être poursuivies. Des pistes de travail ont été indiquées dans les recommandations formulées dans le présent rapport qui méritent d'être débattues afin d'être priorisées par la direction et par la coordination qualité en fonction de leur faisabilité. Le comité encourage ainsi la section BOP de la HE2B à poursuivre ses efforts dans l'avancée de sa démarche qualité.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation Podo-BOP 2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La HE2B se réjouit de la conclusion de l'exercice d'évaluation et tient à remercier le Comité des experts. Elle partage, dans leur grande majorité, les conclusions du Rapport d'évaluation externe continue et estime que celles-ci constitueront une base pertinente et utile pour les évolutions ultérieures de la formation.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond.

Suna TEKIR Directrice-Présidente HE2B

Arnaud TINLOT Directeur du Département des sciences de la motricité

Aline DURIEUX Coordinatrice Qualité HE2B

Karin VAN LOON Coordonnatrice Qualité ISEK

Rapport d'évaluation continue – HE2B Podo-BOP (2023-2024)